

## L'Artisanat, une voie d'avenir

**Paris, le 14 avril 2015 - Devenir artisan est un choix d'avenir concret pour les jeunes générations. Première entreprise de France, l'Artisanat offre des perspectives d'évolution et une stabilité de l'emploi. Une réelle opportunité lorsque l'on sait que le taux de chômage chez les jeunes avoisine les 25% en France... Les nouvelles passerelles de formation pour accéder aux métiers de l'Artisanat permettent à des profils, de plus en plus diversifiés et de tout âge, de devenir artisan. Rien n'est figé, tout est possible : choisir l'artisanat c'est pouvoir passer d'un statut d'apprenti à celui de salarié puis de chef d'entreprise.**

### **Halte aux idées reçues sur les métiers de l'artisanat.**

Les métiers de l'artisanat souffrent encore trop souvent d'a priori liés souvent à une méconnaissance de leur potentiel. Les formations sont considérées à tort comme « des voies de garage ». Pourtant, l'Artisanat est une voie d'avenir qui offre de nombreuses perspectives. Pour preuve : **80 % des apprentis trouvent un emploi en CDI** à l'issue de leur formation et un apprenti sur deux devient un jour son propre patron.

Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'artisanat ne concerne pas que les hommes, le métier d'artisan se féminise de plus en plus, notamment grâce aux évolutions technologiques qui ont rendu possible l'accessibilité à certains métiers. **22% des artisans sont aujourd'hui des femmes.** Des évolutions technologiques pour lesquels les artisans ont su s'adapter, moderniser leur outil de travail et proposer de nouveaux services.

### **Un choix exceptionnel de métiers.**

L'artisanat, c'est **250 métiers** dont découlent plus de **500 spécialisations** différentes réparties en **4 secteurs** : alimentation (8%), bâtiment (49%), production (14%) et services (29%). Des métiers qui ont su évoluer tout en gardant leur savoir-faire dits traditionnels.

### **La transmission au cœur du métier d'artisan.**

La richesse de l'artisan c'est aussi son envie de transmettre un métier et des valeurs aux jeunes qui sont attendus pour prendre la relève. Et, dans l'artisanat le geste professionnel passe principalement par l'apprentissage. Plus de **750 formations** existent sur tout le territoire et permettent d'obtenir différents niveaux de qualifications professionnelles. **200 000 jeunes apprentis** sont ainsi formés chaque année par des entreprises artisanales.

## **Sensibiliser pour changer les regards sur l'Artisanat**

Le **FNPCA**, Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat lance une nouvelle campagne de communication multimédia 360° qui a pour signature : « **Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat** ».

Quatre personnalités du monde de l'artisanat telles que **Franck Provost, Mathilde Jonquière, Philippe Conticini et Eric Kayser** expriment leur fierté d'avoir pu s'épanouir et réussir dans un métier de l'artisanat malgré les « a priori ». Aujourd'hui connus et reconnus dans leur profession (artisan coiffeur, artisan boulanger, artisan pâtissier, artisan mosaïste), eux aussi ont rencontrés des freins lorsqu'ils ont décidé de leur métier.

[Découvrez nos porte-paroles parler de leur métier](#)

**La famille Millevoies** est une mini-série de 50 épisodes pour raconter chaque jour le choix de l'un des 50 enfants (!) de cette famille, qui cherche sa voie et va la trouver dans l'un des métiers de l'artisanat. La saga de la famille Millevoies est diffusée sur France Télévision, trois fois par semaine.

[Découvrez La famille Millevoies, à chacun son métier](#)

### **À propos du FNPCA :**

Depuis 18 ans, le **Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat**, met en œuvre la communication de la première entreprise de France. Établissement public administratif créé par décret modifié du 13 novembre 1997, le FNPCA, a pour mission de contribuer au développement du secteur économique de l'Artisanat en valorisant son image et celles de ses professionnels au niveau national.

Le FNPCA est exclusivement financé par une majoration de 10 % du montant maximum du droit fixe payé par les ressortissants des chambres de métiers et de l'artisanat – régionales ou de région. Les ressources du fonds correspondent à une contribution de 11 euros par artisan et par année.

Le FNPCA s'emploie à valoriser les métiers d'artisanat et à mettre en exergue l'offre réelle d'avenir professionnel que ce secteur propose. Ainsi, l'action du FNPCA est sous-tendue par la nécessité de renforcer, auprès des jeunes et de leurs entourages, la visibilité de l'offre d'avenir professionnel de l'Artisanat mais surtout son opportunité d'emploi et de valorisation sociale que procure le statut d'artisan. In fine, le FNPCA œuvre pour les amener à « passer à l'acte » en termes de choix de parcours et de formation.

Pour suivre l'Artisanat sur Twitter : [@ArtisanatFR](#) #choisirartisanat

**Contacts Presse : Le Bureau de Com**